

LA GESTION DES CHIENS DANGEREUX



Objectifs



- Connaître le cadre légal et les textes de références sur les chiens catégorisés,
- Savoir renseigner un administré sur la réglementation,
- Savoir accompagner les administrés dans la rédaction des pièces administratives,
- Savoir suivre les dossiers.

Méthodes



- Exposés et exercices,
- Cas pratiques,
- Mises en situation.

Contenu



- Définition d'un chien dangereux,
- Les textes de références,
- Les obligations imposées aux propriétaires,
- Les infractions (pour renseigner un administré),
- Le dossier d'autorisation,
- Le permis de détention,
- Le suivi des dossiers,
- Contrôle et rédaction d'un permis de détention,
- Cas des chiens déclassés par les vétérinaires.

Durée



- 1 jour

Public



- ASVP

Evaluation



- Quiz vrai/faux corrigés en grand groupe,
- Grille d'observation des mises en situation suivies de conseils individualisés.

Ressources



- Livret participant,
- Espace ressources « Padlet »,
- Suivi post-formation.

*Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre politique d'accessibilité (voir site web : <https://www.gcrorganisation.com/>).